

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

LE
Syndicat Central des Agriculteurs
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
avec ses Meilleurs Vœux pour l'Année 1931

TECHOS

PERMETTRE : La chasse sera
close dimanche 4 janvier ; la chasse
à courre le 31 mars.

LE TRAIN EXPOSITION des
applications rurales de l'électricité,
organisé par la Compagnie des Che-
mins de fer du P. O. passera à Re-
don le lundi 5 janvier, de 9 h. à
13 h. ; à Pontchâteau ce même jour,
de 14 h. 30 à 21 h. ; à Nantes, le mardi
6 janvier, de 9 h. à 22 h. Agricul-
teurs ! ne manquez pas de le visiter.

ELECTRIFICATION DES CAM-
PAGNES : Le montant des subven-
tions de l'exercice 1930-31 pour tra-
vaux d'hydraulique et de génie rural
est porté de 250 à 350 millions.

UN CULTIVATEUR DE 107 ANS :
M. Pierre Champois, cultivateur à
Fontenille (Haute-Loire) est né le
20 avril 1824. Demeuré toute sa vie
attaché à sa terre natale, il a été
nommé récemment chevalier de l'Or-
dre agricole.

EN SEINE-ET-OISE : L'Office
Agricole organise des essais d'appa-
reils contre les parasites des arbres
fruitiers. Une subvention de 50 %
est accordée aux acquéreurs de pul-
vérisateurs à grand travail.

LE PRIX DU LAIT, à Paris, au
détail, vient d'être abaissé à 1 fr. 70
le litre depuis le 1^{er} janvier. Cette
décision a été prise par la Fédération
des Coopératives et Syndicats laitiers
de la région de Paris, représentant
45.000 producteurs.

EN ALLEMAGNE : Le prix du
lait dans les grandes villes varie de
24 à 32 pfennings (soit 1 fr. 44 à
1 fr. 92) litre à domicile. Il est payé
aux producteurs de 16 à 21 pfennings
le litre (0 fr. 96 à 1 fr. 26).

AU CANADA : Les pertes du pool
canadien des blés sont évaluées offi-
ciellement à 4 millions de livres
(500 millions de francs).

EN ITALIE l'assurance obligatoire
contre la tuberculose et l'assurance
contre les maladies professionnelles,
fonctionnent depuis deux ans avec
satisfactions.

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE :
Un accord vient d'être conclu entre
les gouvernements français et bul-
gares, pour l'entrée en France, avant
le printemps prochain, d'une cer-
taine quantité de travailleurs agricoles
Bulgares.



— Vous devez être bien fier, votre
mari Ministre !
— Oui, mais le diable c'est que nous
ne savons pas pour combien de temps !

L'Année Agricole

1930 appartient au passé. Les pau-
vres hommes roulent inexorablement
vers l'inconnu des temps futurs. Pé-
riodiquement ils jettent un regard en
arrière, ils font, souvent avec mélan-
colie, les comptes des jours écoulés.

Quelle a été notre année agricole,
bonne ou mauvaise ?
A notre avis ni l'une ni l'autre. Nos
productions se sont améliorées en année
humide, le résultat d'ensemble a été
suffisant. Seuls les vignerons ont
subi un désastre sans compensation.
Année de pluies avec ses conséquen-
ces.

Par contre, l'année économique fut
très mouvementée. Il y a eu de véri-
tables batailles, une guerre opiniâ-
tre. Si l'agriculteur a pu vivre, c'est à
des défenses douanières et des régle-
mentations qu'il le doit. Signalons
qu'à ce propos nous ne saurions trop
adresser l'expression de notre recon-
naissance à ceux qui nous ont dirigés :
Grandes Associations Agricoles,
Association Générale des producteurs
de blé, des producteurs de viande,
des Vignerons ; Chambre d'Agricul-
ture ; Assemblée des Présidents des
Chambres d'Agriculture et... il faut le
dire, bonne volonté et zèle de notre
ex-Ministre de l'Agriculture, M.
Fernand David.

À début de l'année, un grand
mouvement a été fait pour décon-
gestionner le marché du blé. Ce fut
l'époque des exportations avec pri-
mes. A la suite de la mauvaise ré-
colte de juillet dernier, la situation
fut renversée, et nous avons obtenu
le droit protecteur de 80 francs et le
décret des 10 %.

La fin de juillet vit aussi venir à
temps, la loi de répression des frau-
des des vins, la délimitation des vins
anormaux, le casier vinicole. Autant
de mesures qui s'imposaient.

Durant toute l'année, luttés diver-
ses pour la protection à l'entrée ou
à la sortie des bestiaux morts ou vi-
vants.

D'autre part, nous avons l'avantage
de profiter de la baisse profonde
des prix des engrais azotés. Elle se
poursuivra, en dépit des ententes et
des trusts. Régression faible du prix
des phosphates ; elle s'annonce plus
grande dans un proche avenir.

Dans un univers encombré, au cen-
tre d'un marché international en dé-
route, les prix ont pu en France, ar-
tificiellement, être maintenus raison-
nables. Ils permettent à l'Agricul-
teur de vivre. Ne nous plaignons pas
car nous traversons une crise inégale
de surproduction mondiale.

Enfin 1930 a été marqué par la
mise en route des Assurances Socia-
les. Loi de justice, loi de charité di-
sant les uns ; loi mal bâtie, loi de
ruine disant les autres. Où se place
la vérité ?

Pour amender quelques misères,
n'amennera-t-elle pas d'autres misè-
res ? Il n'y a pas que le matériel, il
y a le moral.

A ce sujet pas de démenti. Les es-
prits les plus sérieux jettent un cri
d'alarme. L'Assurance n'améliore pas
la qualité des hommes. « L'assurance
paiera », dit-on. Petit à petit l'indi-
vidu perd la notion de sa responsa-
bilité et parfois même de la plus élé-
mentaire honnêteté.

Que devient la liberté individuelle
de chacun ?

Où est l'honneur de la famille
française jusqu'ici réfugiée discrète-
ment dans sa maison aux portes in-
violables ? Va-t-on nous standardi-
ser ? Voilà, sur la pente où nous
glissons, « les scènes de la Vie Fu-
ture ».

Vains efforts. On ne votera pas le
bonheur. On n'assurera jamais con-
tre la tristesse, le deuil, les pleurs ;
pour la gaieté, pour l'harmonie, la
chance ou la malchance.

L'illustre Bergson disait : « À côté
de l'extensif, il y a l'intensif. » À
côté de ce qui se mesure, se place ce
qui ne se mesure pas. On semble
l'avoir oublié. Tant pis.

Pour l'agriculteur, tel fut 1930. An-
née, comme tant d'autres, cahotante
entre de très bonnes et de très dis-

astables choses. Contentons-nous de
sa médiocrité, c'est le passé ; abor-
dons courageusement 1931, c'est
l'avenir.

Travaillons avec bonne humeur, la
où nous sommes. Rappelons-nous
deux vers de notre grand Rostand,
il les place en la bouche, mieux vau-
drait dire le bec, de son séduisant
Chantecler :

« Oui Monsieur. Car il faut... »
Faire tout ce qu'on peut sur la plus
humble échelle.

DE CAMIRAN
Président du Syndicat des Agriculteurs
de la Loire-Inférieure.

CONSEILS PRATIQUES

DETUISEZ LA MOUSSE DANS LES PRAIRIES

Les mousses dans les prairies
nuisent aux plantes utiles.
Détruisez-les en épandant du sul-
fate de fer en neige à la dose de
300 kilogrammes en moyenne par
hectare.

Une semaine après le traitement,
la mousse noircira sous l'action du
fer et se desséchera. Donner alors
un hersage vigoureux pour arracher
la mousse et aérer le sol.

POUR RENDRE LE CUIR IMPERMEABLE

Ce procédé consiste à faire dis-
soudre à saturation dans la benzine
froide de la cire d'abeille. On chauffe
ensuite cette solution au bain-marie
et on ajoute, pour dix parties de cire
dissoute, environ une partie de blanc
de bœuf fondu.

Le produit se prend par le refroi-
dissement en une sorte de pomme-
rade qu'on peut conserver en boîte de fer-
blanc pour l'usage. On l'emploie en
le chauffant à fusion, puis on l'étend
sur le cuir également chauffé.

Paiement des Factures

Nous ne saurions trop recomman-
der à nos agents, ainsi qu'à nos
adhérents, la plus grande régularité
dans le règlement de leurs factures,
et cela afin d'éviter à notre trésor-
erie des intérêts provenant des
avances qu'elle est obligée de faire.

Nos différents fournisseurs sont
payés par nous aux échéances fixées,
il faut absolument que nos adhé-
rents observent la même règle pour
les règlements à faire soit à notre
caisse, soit à nos agents, afin que

ceux-ci puissent être en mesure de
faire leurs versements.

En cette fin d'année, nous prions
tous ceux qui ont des factures échues
de nous en adresser le montant sans
aucun retard et d'employer pour cela
le versement des fonds à la poste au
crédit de notre compte de chèques
postaux n° 6015, Nantes.

Dans le cas contraire nous nous
verrons dans l'obligation de faire
porter intérêt de 6 % à toute fac-
ture payée avec un retard.

Un bel Elevage de Lapins



Ce modèle de clapiers présente de grands avantages : Hygiène des lapins toujours au sec ;
aisances de nettoyage des cages ; distribution pratique de nourriture et économie des fourrages.

Le cheval

Liste des Etalons particuliers destinés à faire la Monte en 1931

Urgent, trait, à M. Ludovic Bouvet,
Châteaubriant ; Athys, trait, Casque-
d'Or, trait, Filouter, trait breton, à
M. Eugène Renard, à Erbray ; Ga-
gnant, trait, Mignon, trait, Favori,
trait, à M. Alph. Gueutier, à Percé ;
Colbart, trait, à M. M. Chauvin, à
Issé ; Verdun, trait, Casino, trait, à
M. l'abbé Guyader, La Meilleraye-
de-Bretagne ; Bayard, trait, à M.
Jean Langlais, à Moisdon-la-Rivière ;
Négus, trait, Dineurs, trait, à M. Jo-
seph Colin, Noyal-sur-Brutz ; Far-
ceur, trait, Pantin, trait, à M. Louis
Allain, Petit-Auverné ; Coco, trait, à
M. Ferdinand Gretteau, Petit-Auverné ;
Napoleon, trait, Gargon, trait, à
M. Renard frères, Petit-Auverné ;
Acarus, trait, à M. Isidore Rolland,
Petit-Auverné ; Sandalier, trait, Bon-
Espoir, trait, à M. Pierre Chopin, à
Ruffigné ; Réjout, trait, à M. Pierre
Pauvert, Saffré ; Robinson, trait,
Fait-d'Or, trait, à M. François Guil-
lois, à Saint-Aubin-des-Châteaux ;
Sansonnnet, trait, à M. Jean Rabine,
à Saint-Vincent-des-Landes ; Solide,
trait, à M. Jehu Chiriac, à Sully-sur-Loire ;
Rigolot, trait, à M. Joseph Gastineau,
Soudan ; Brigand, trait, Délaisé,
trait, à M. Jean Chopin, Villepot ;
Dragon, trait, à M. Louis Cornouaille,
à Maumusson ; Dakti, trait, à M.
Louis Thureau, à Maumusson ; Ga-
min, trait, à M. Louis Thureau, à
Maumusson ; Fringant, trait, Camé-
lia, trait, à M. Augustin Bonnet, à
Saint-Sulpice-des-Landes ; Quinquina,
trait, à M. Louis Guillon, à La
Rouxère ; Dinon, trait postier, à M.
Julien Hardy, à Oudon ; Vainqueur,
trait, à M. Jean-Baptiste Aoustin, à
Saint-Malo-de-Guersac ; Marguis,
trait, à M. Joachim Mahé, à Saint-
Joachim.

Paul MATHIVET.

Le Mois fantaisiste

JANVIER

Janvier a deux visages : l'un
tourné vers l'année qui s'en va et
qui ne fut pas toujours telle qu'on
l'avait rêvée ; l'autre vers l'année qui
vient et qu'on prévoit souriante et
favorable. Tel est notre destin que
nous vivons toujours d'espérance...
Que sera 1931 ? Puisse-t-il, ô lecteur,
réaliser tes vœux et t'apporter sinon
la fortune qui ne fait pas le bonheur,
du moins... le bonheur qui sera ta
fortune.

Si tu es né sous le signe de ce
mois, tu es prédisposé à une exis-
tence aventureuse et tu aimes la mer
et les voyages. C'est du moins ce
qu'affirment nos sorcières modernes,
qui sont des femmes très distinguées,
ne sentant plus le soufre comme
celles des légendes, mais la berga-
mote ou le « Parfum... de mon
chéri », — pour ne faire de réclame
à personne. Toi seul sauras si elles
ont dit vrai, toi qui connais tes goûts
que j'ignore ; mais, si ces dames
n'ont trompé personne, va donc vers
l'inconnu. Les horizons lointains ont
leur charme.

Pourquoi ne sommes-nous pas né
durant ce mois, puisqu'on assure
que ceux qui ont vu le jour sous son
influence ont beaucoup d'esprit, ce
condiment si nécessaire aux hommes
de plume ? D'autant que Janvier
donne encore la générosité, cette
autre grâce... Mais, comme on ne
peut avoir toutes les séductions, on
est bavard, odieusement bavard ; or,
vous connaissez le proverbe : « Trop
parler nuit ! » Tâchez de modérer
votre langue et que Dieu la guide
vers les mobiles heureux. Ainsi
soit-il !

Si vous recherchez le bonheur, ne
négligez rien pour l'acquiescer et inspi-
rez-vous de toutes les influences du
mois. Cultivez le réséda, imprégnez-
vous de son parfum ; c'est la fleur
symbolique de Janvier qui vous gar-
dera des mauvais songes et des dé-
ceptions. Et, durant ces quatre se-
maines, ne portez qu'un bijou : le
grenat. Faut-il que de Thèbes, qui
connaissait tous les mystères, assu-
rait que cette pierre favorisait les
mariages et calmait les tourments du
cœur. Elle la recommandait surtout
aux ménages désunis, elle apaisait
à coup sûr les orages et dont elle
favorisait la réconciliation.

Mais fleurs et gemmes sont pour
les coquettes ; que préserve Janvier
aux hommes graves ? C'est un mois
de bonnes entreprises après le calme
des affaires de la fin de l'année et
c'est bien le temps où il convient

d'appliquer la maxime célèbre :

« Aide-toi ! le ciel t'aidera ! »
Il semble que nous invoquions
beaucoup la science des dictons. C'est
que le mois en est abondamment
pourvu. Il y en a pour le temps qu'il
fera et pour celui qu'il ne doit pas
faire si l'on veut que tout aille à
merveille. Les gens de la campagne
peuvent trouver la plus d'un conseil
précieux. Passons donc en revue les
principaux :

S'il en est qui sont de partout, il
en existe qui sont plus particulière-
ment usuels dans telle ou telle con-
trée. C'est ainsi qu'en Provence on
dit que : « Janvier n'est pas bêtard ;
si l'hiver ne vient tôt, il vient tard. »
Et c'est aussi l'avis des paysans com-
tois qui affirment pittoresquement
que « si Janvier ne fait pas son de-
voi (sic), Février lui saute au poi-
ce ». N'avez-vous point vu, sur les agen-
das, ce vieux dicton des bons culti-
vateurs : « Qui sème bien son fu-
mier, a des filles à marier. » La ter-
re, on aura beau dire, pour ceusses
qui savent la travailler, c'est encore
le pu sûr placement, un placement de
père de famille, qui veut laisser que-
ques économies à ses enfants.

Seulement, point de bon travail
sans bonne santé : c'est pourquoi
père Janvier vous souhaite avant
tout, pour 1931, cette première des
richesses qu'est la santé.

Sans bonne santé, pas de courage,
pas de gaieté, pas de bons biceps, ni
de jarrêts, pas de bonne exploitation.
En disant ça à l'envers c'est encore
vrai : sans bonne exploitation, pas de
bons biceps, pas de gaieté, pas de cou-
rage, maigres récoltes, maigre santé.
Tout s'enchaîne.

Soignons donc not' petite machine,
qu'est le corps humain, comme on
soigne un moteur... ou même un ani-
mal de valeur, car pour soi, on veut
toujours cher — bon pu cher que le
ouasin. Comment faire pour rester
en bonne santé ? — Ça c'est un peu
le secret des médecins et j'ai point
guérisseur pour le faire connaître.
Seulement y a des choses qu'on
sait, qui peuvent nous éviter les chan-
ces de maladie et qu'on ne fait
point... parce qu'on a point l'habi-
tude de faire autrement !

La lumière du soleil et le grand
air sont indispensables à nos pou-
mons, j'en suis bien que vous direz que
nous en prenons des boîtes, tous les
jours à travailler dehors. C'est vrai ;
c'est un appoint de bonne santé à la
campagne ; mais faudrait-il nous laisser
la lumière entrer à flots dans nos
maisons : elle amène la joie, la gaieté,
chasse les papillons noirs, excite l'ac-
tion de la peau, fortifie le machin
nerveux et donne des globules rou-
ges au sang.

La lumière, c'est l'ennemi de tout
les moisissures, de tous les mauvais
croûtes et microbes. Là, où les rayons
de soleil n'entrent pas abondam-
ment, vient la scrofule, le rachitisme,
l'anémie, les chairs molles, le
sang légué, la tuberculose. Quel
terrible fléau que ce mal là, qui fait
périr chaque année chez nous des
milliers de pauvres bonhommes !

De l'hygiène, de la propreté, de
l'air, de la lumière, v'la ce qui nous
fait avant tout, pour bien se porter !
Aidons les malheureux, ceusses qui
souffrent, ceusses qui sont guettées par
la tuberculose, en apportant notre
p'tite obole, en achetant quelques tim-
bres antituberculeux. Qui c'est qu'a
dit : « Le vrai moyen d'adoucir ses
peines, c'est de soulager celles des
autres » ? Soulageons-en beaucoup
pour commencer l'année ça nous
portera bonheur.

MAITRE JEANNOT.

Vincent, père du vin et du vinaigre ;
la Saint Charlemagne, protecteur des
potaches, et la Saint Antoine qui
couvre à la fois de son aile les bou-
chers, les charcutiers, les faïenciers,
etc. Les faiseurs de confitures.

ROBERT DELYS.

Un Brin de Causette...



— Bonjour la com-
pagnie ! bonjour les
enfants ! J'vous la
souhaite bonne et
heureuse, tout ce que
vous pouvez désirer :
gros bon plein ;
bon cidre et bon
vin dans les bar-
riques ; étables et
bourse bien rem-
plies ; accordailles pour les jeunes
amoureux ; point trop de douleurs
ni rhumatismes pour les vieux... et
le Paradis à la fin de vos jours !

Que voulez-vous de mieux ? — Sur-
tout que père Jeannot vous souhaite
tout ça gentiment, du fond du cœur.

Quèque nous réserve l'an de grâce
1931 ? — J'vous le dirai tout bas à la
Saint-Sylvestre. En attendant, faisons
des vœux de prospérité pour nos
femmes, nos filles, nos gars, nos fer-
mes et nos familles. Faut que tout
ça pousse, travaille et marche de pair.
N'avez-vous point vu, sur les agen-
das, ce vieux dicton des bons culti-
vateurs : « Qui sème bien son fu-
mier, a des filles à marier. » La ter-
re, on aura beau dire, pour ceusses
qui savent la travailler, c'est encore
le pu sûr placement, un placement de
père de famille, qui veut laisser que-
ques économies à ses enfants.

Seulement, point de bon travail
sans bonne santé : c'est pourquoi
père Janvier vous souhaite avant
tout, pour 1931, cette première des
richesses qu'est la santé.

Sans bonne santé, pas de courage,
pas de gaieté, pas de bons biceps, ni
de jarrêts, pas de bonne exploitation.
En disant ça à l'envers c'est encore
vrai : sans bonne exploitation, pas de
bons biceps, pas de gaieté, pas de cou-
rage, maigres récoltes, maigre santé.
Tout s'enchaîne.

Soignons donc not' petite machine,
qu'est le corps humain, comme on
soigne un moteur... ou même un ani-
mal de valeur, car pour soi, on veut
toujours cher — bon pu cher que le
ouasin. Comment faire pour rester
en bonne santé ? — Ça c'est un peu
le secret des médecins et j'ai point
guérisseur pour le faire connaître.
Seulement y a des choses qu'on
sait, qui peuvent nous éviter les chan-
ces de maladie et qu'on ne fait
point... parce qu'on a point l'habi-
tude de faire autrement !

La lumière du soleil et le grand
air sont indispensables à nos pou-
mons, j'en suis bien que vous direz que
nous en prenons des boîtes, tous les
jours à travailler dehors. C'est vrai ;
c'est un appoint de bonne santé à la
campagne ; mais faudrait-il nous laisser
la lumière entrer à flots dans nos
maisons : elle amène la joie, la gaieté,
chasse les papillons noirs, excite l'ac-
tion de la peau, fortifie le machin
nerveux et donne des globules rou-
ges au sang.

La lumière, c'est l'ennemi de tout
les moisissures, de tous les mauvais
croûtes et microbes. Là, où les rayons
de soleil n'entrent pas abondam-
ment, vient la scrofule, le rachitisme,
l'anémie, les chairs molles, le
sang légué, la tuberculose. Quel
terrible fléau que ce mal là, qui fait
périr chaque année chez nous des
milliers de pauvres bonhommes !

De l'hygiène, de la propreté, de
l'air, de la lumière, v'la ce qui nous
fait avant tout, pour bien se porter !
Aidons les malheureux, ceusses qui
souffrent, ceusses qui sont guettées par
la tuberculose, en apportant notre
p'tite obole, en achetant quelques tim-
bres antituberculeux. Qui c'est qu'a
dit : « Le vrai moyen d'adoucir ses
peines, c'est de soulager celles des
autres » ? Soulageons-en beaucoup
pour commencer l'année ça nous
portera bonheur.

MAITRE JEANNOT.

Vincent, père du vin et du vinaigre ;
la Saint Charlemagne, protecteur des
potaches, et la Saint Antoine qui
couvre à la fois de son aile les bou-
chers, les charcutiers, les faïenciers,
etc. Les faiseurs de confitures.

ROBERT DELYS.

Union Nationale des Eleveurs de Porcs

Revendications Générales

Nous pouvons les résumer comme suit :

1° Protection de l'élevage du porc par une politique douanière appropriée.

Malgré la hausse des droits de douane sur les porcs vivants et la viande de porc fraîche, en date du 19 juillet 1930, la situation continue à s'aggraver par une baisse continue sur les marchés.

C'est que les produits fabriqués à l'étranger, à base de porc, jouissent de tarifs tels que nos produits nationaux sont fortement concurrencés et ne peuvent plus lutter. Il en résulte une diminution très sensible de la demande provenant de l'industrie.

Nous demandons donc que, comme suite à la hausse des droits sur la viande de porc fraîche, il y ait un sérieux réajustement des droits de douane sur les produits fabriqués, dont certains paient, aux 100 kilos, moins de la viande.

Ce dernier point a d'ailleurs fait l'objet de rapports détaillés et d'entretiens nombreux avec les Ministères intéressés et le Parlement. Par la voie de la presse, nous informons nos membres et les intéressés des résultats de nos interventions.

2° Encouragement à l'élevage du porc

Pour permettre à l'élevage du porc de reconquérir la place qu'il occupait avant la guerre dans l'économie nationale, et pour que notre pays soit à même de lutter avec les pays gros producteurs tels que le Danemark, la Hollande et l'Allemagne, nous demandons :

a) que des centres d'élevage subventionnés, possédant des verrats des meilleures races européennes, acclimatés ces animaux et assurent la fourniture de reproducteurs.

b) que des stations de sélection et d'alimentation examinent les produits, retiennent ceux conformes au type demandé, expérimentent les aliments et contrôlent les résultats.

c) que des concours avec des prix, primes à la production, etc., soient institués pour arriver à faire de notre élevage du porc une grande industrie nationale de l'ordre de notre élevage bovin.

3° Amélioration des conditions de transport.

Les autres pays sont admirablement équipés à ce sujet. Il nous appartient de nous organiser et améliorer nos conditions de transport.

Nous demandons que les compagnies de chemin de fer mettent en circulation des wagons appropriés au transport des porcs et des porcelets en particulier.

Nous demandons également l'abaissement de la tarification en grande et petite vitesse et le réajustement des délais de transport. Nous réclamons que le coefficient appliqué au remboursement des animaux accidentés soit le même que celui affecté à l'augmentation des transports.

4° Alimentation.

Etant donné l'intérêt que présente pour l'élevage et l'entretien du porc, les aliments concentrés tels que les tourteaux d'origine coloniale, nous demandons que le Ministère des Colonies examine la possibilité, d'accord avec l'Administration des Douanes, de faciliter l'entrée en France des tourteaux d'arachide, de coprah et de palmiste, afin d'encourager l'élevage et les utiliser de préférence à d'autres produits.

5° Propagande auprès du consommateur.

Considérant que la consommation de viande de porc a diminué depuis dix ans et estimant que cette viande doit retrouver une place d'honneur dans la consommation familiale, nous demandons qu'une propagande active soit faite pour encourager la consommation du porc et pour éduquer le consommateur.

6° Vente du porc.

Alors que les éleveurs supportent seuls les conséquences de la crise actuelle, au moment où ils n'arrivent même pas à couvrir les frais engagés pour leurs élevages, ils voient les charcutiers détaillants prélever quand même des bénéfices considérables. Il est temps que cet état de choses cesse. Cette majoration a pour conséquence directe une diminution momentanée et très importante de la consommation et le public délaisse maintenant la viande de porc parce qu'elle est trop chère. Pendant que l'éleveur se ruine, le commerçant détaillant s'enrichit. Pour faire cesser ce scandale, nous demandons que des enquêtes très minutieuses soient prescrites et que des sanctions très sévères soient prises contre ces mauvais commerçants qui sont en train de ruiner un des éléments les plus importants de notre élevage national.

De plus, un contrôle officiel des cours des produits du porc s'impose. Eleveurs et commerçants ont le même intérêt à voir leurs efforts rémunérés et c'est dans l'augmentation de la consommation qu'il faut voir une solution rapide du problème.

7° Lutte contre les maladies.

Nous demandons que la lutte contre les maladies du porc soit particulièrement étudiée, que l'éleveur soit mieux protégé et que la lutte contre la tuberculose bovine, source de la tuberculose porcine soit poursuivie par tous les moyens, sans qu'elle affecte par des perceptions spéciales l'élevage porcine qui ne peut être, en aucune manière, grevé de frais supplémentaires pour les raisons auxquelles il est totalement étranger.

Facilités Commerciales

A l'époque actuelle, étant donné la multiplicité des décrets et règlements, les modifications toujours nouvelles et la difficulté d'avoir immédiatement le renseignement précis et détaillé, les éleveurs sont souvent dans la plus grande ignorance de

leurs droits. L'U. N. E. P. est venu combler cette lacune en instituant les services spécialisés, qui sont à l'entière disposition de ses membres et qui leur fournissent tous les renseignements et informations nécessaires.

Eleveurs, si vous voulez des précisions sur les lois fiscales, si vous avez des réclamations à faire au point de vue transports, si vous désirez connaître le prix de ceux-ci, si vous voulez avoir des renseignements d'ordre juridique, si vous voulez vous assurer ou assurer vos animaux, vendre ou acheter à l'étranger, acheter la nourriture et les tourteaux, consultez-nous ; nos services sont à votre entière disposition et vous serez renseignés immédiatement.

Votre adhésion rendra service à l'Union, l'Union, en retour, facilitera votre tâche et vous défendra efficacement.

Bulletin.

Un bulletin périodique vous sera adressé régulièrement et vous pourrez juger de l'efficacité de nos efforts et apprécier notre activité et notre dévouement.

De nombreux communiqués concernant nos réunions, nos démarches, nos revendications, seront insérés dans tous les grands journaux de Paris et de province.

Une propagande très active sera faite auprès des Ministères intéressés, des Membres du Parlement, des principales administrations publiques et des compagnies de chemin de fer. C'est par la persévérance et la persuasion que nous réussirons.

En même temps, nous poursuivons une campagne de presse très active pour réhabiliter la viande de porc dans l'esprit des consommateurs. Nous voulons que la viande de porc retrouve sa place d'honneur sur toutes les tables.

Enfin, nous poursuivons toutes recherches susceptibles d'améliorer la production porcine et d'assurer aux éleveurs une juste rémunération de leurs efforts, et nous mettrons au point toutes les questions d'alimentation et de transport. Nous demanderons d'ailleurs à tous les membres de l'Union de nous aider de leurs conseils et de leur expérience. Nous sollicitons de tous une collaboration assidue.

Eleveurs de porcs, adressez à l'Union Nationale des Eleveurs de Porcs. Adressez toute la correspondance au Secrétaire général de l'U. N. E. P., 1, rue Mondétour, à Paris. Envoyez-nous rapidement votre adhésion et n'oubliez pas que le moindre retard peut réduire nos efforts et notre activité.

Il importe que nous soyons nombreux. Notre voix sera entendue et nous ferons aboutir plus rapidement et plus sûrement nos justes revendications dont la modestie ne manquera pas de frapper l'attention des Pouvoirs Publics si mal informés jusqu'à ce jour.

Plantes d'appariement. — Les agapanthes, Aralia, de Siebold, Araucaria excelsa, Aspidistra elatior, Cyas revoluta, Ficus, Phormium, Datier des Canaries, Clivia, peuvent demeurer en appartements non chauffés, mais éviter que la température n'y descende trop près du zéro, de l'échelle centigrade.

Les Kentia, Lantania, Cocos, de Weddell, Anthurium Maranta demandent un appartement chaud, mais avec des soins, car les seules plantes aptes à résister à l'absence de chauffage central, sont les cactées qui reviennent à la mode ces années-ci, et aiment une chaleur sèche, alors qu'une chaleur humide exagérée les ferait pourrir.

G. DURIVAUULT.
I. H. V.

LES AFFICHES ILLUSTRÉES DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Poursuivant leur effort pour le développement du tourisme, dans les admirables régions qu'ils desservent, les Chemins de fer de l'Etat viennent de faire éditer une nouvelle série de cinq affiches artistiques, dont la désignation suit :

Brest (Cours d'Alot — Croisière en Bretagne — Manche-Océan — Pyrénées-Côte d'Emeraude — Paris-Londres).

Exécutées par des artistes de valeur, ces affiches seront appréciées par tous les amateurs d'art et les collectionneurs. Elles seront mises en vente, au prix de 5 francs l'exemplaire, au Bureau des Renseignements de la gare de Paris-Saint-Lazare et dans les bureaux de tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse).

En outre, le Service de la Publicité, 13, rue d'Amsterdam, à Paris (8^e) envoie gratuitement à toute personne qui en fait la demande la liste détaillée des affiches pouvant être vendues et qui seront adressées à domicile, contre l'envoi préalable en mandat-poste, de leur valeur augmentée du prix du colis-postal. (Toute fois ces affiches sont expédiées franco de port pour toutes les gares du réseau de l'Etat.)

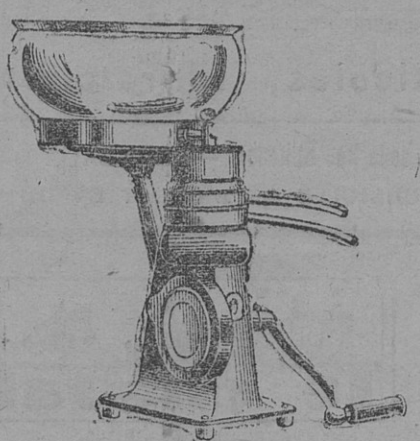
Machines Agricoles



Ecrémeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort, système inusable, assurant une marche légère et silencieuse.

Ecrémeuses livrées avec une garantie de 10 ans. Modèle au Syndicat à Nantes.



Avec Bol à lamelles : 65 litres, 920 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.180 francs ; bassin déporté, 1.280 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 960 fr. ; 130 litres bassin droit, 1.240 fr. ; 130 litres bassin déporté, 1.340 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Autre marque réputée :
Débit 60 litres..... 950 fr.
— 100 litres..... 1.200 »
— 130 litres..... 1.350 »
— 160 litres..... 1.600 »
— 200 litres..... 1.850 »

Remise à nos adhérents.
Autres marques nois consulter.

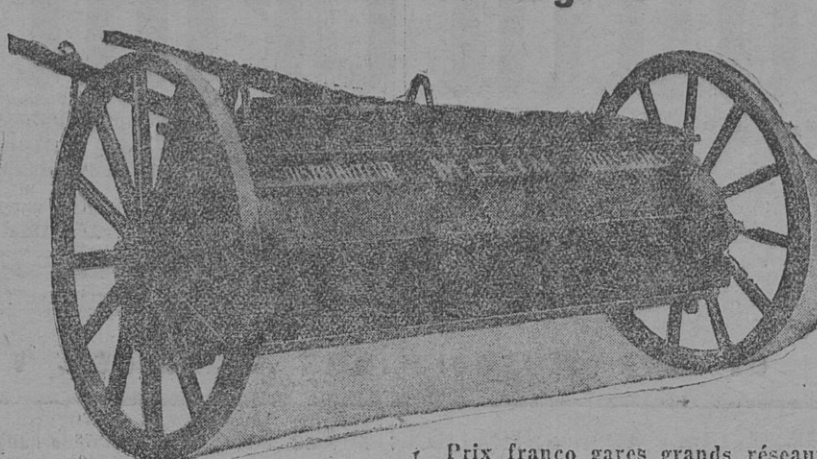
Semoir portatif pour Engrais et Semences

En tôle galvanisée, à plaston indépendant et bretelles cuir.

Prix du semoir complet, à prendre au Syndicat, à Nantes : 20 litres, 40 francs.

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrémeuses : utilisez nos Huites spéciales de 1^{re} qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.

Distributeurs d'Engrais



Prix franco gares grands réseaux.

Remise à nos adhérents.

NOUVEAU MODÈLE à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par billes.

Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.440 fr.
— 1^{re} 75... 2.490 »
— 2^{me} ... 2.525 »

Supplément pour carter à bain d'huile des deux côtés : 135 francs.

Distributeurs d'engrais pour vignes sur demande.

Notices explicatives et autres marques, nous consulter.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur ; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. Livrée complète, avec lame de 500 mm.

Prix : 480 francs, départ usine.

Même modèle, mais avec table, système combiné pour sciage en long et en travers. Gros succès ; fabrication parfaite. Hauteur de lame disponible au-dessus de la table : 0^m 20. Lame de 500 mm.

Prix : 590 francs, départ usine.
Table à retour automatique, lame de 600 mm : 745 francs.

Scie bati fer, roulement à billes, modèle combiné : 590 francs. Prix départ. Remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

A 2 picots A 4 picots
N° 10 Ecart. 11 cm. Ecart. 6 cm.
12,5 13 »
13 15 »

14 17 25 25 » les 100 m.
15 19 50 27 50 »
16 23 31 »

Départ Nantes. Remise aux adhérents.

Fils de Fer

N° 14 (34^{me} au kilo environ). 197 fr.
N° 15 (28^{me} — — — — —) 194 —
N° 16 (23^{me} — — — — —) 190 —
N° 17 (19^{me} — — — — —) 188 —

Pour bottes réglées à 5 kgrs, majoration de 5 fr. par 100 kgrs. Prix nets et départs Nantes.

Grillages

Toutes dimensions et mailles. Nous consulter.

Buanderies



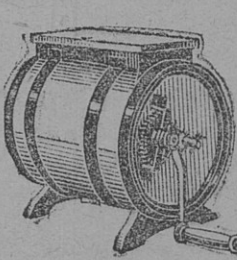
En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine, Remise à nos adhérents.

N°	Conten.	Prix peints	Prix avec chaudière et couvercle galvanisé
1	50 lit.	260 »	285 »
2	60 —	290 »	325 »
3	80 —	335 »	375 »
4	100 —	385 »	425 »
5	125 —	440 »	480 »
6	150 —	485 »	520 »

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie, Modèle visible au Syndicat.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 395 fr. départ.

LA DÉFENSE VITICOLE

A la Commission interministérielle de Viticulture

La Commission consultative interministérielle de la viticulture s'est réunie, le 27 et le 28 novembre, au Ministère de l'Agriculture.

On sait que cette Commission, présidée par le Ministre de l'Agriculture, comprend des représentants, parlementaires et professionnels, des différentes régions viticoles de France, du commerce des vins et des délégués des ministères et des grandes administrations intéressées.

Cette Commission donne des suggestions et des avis qui pèsent généralement d'un grand poids sur les décisions du Parlement et du Gouvernement.

On sait également que, pendant de longues années, notre région y fut à peine représentée, tandis que le Midi, la Champagne, le Bordelais, la Bourgogne, y comptèrent à la fois des membres parlementaires et des délégués de leurs associations viticoles.

C'est grâce aux tenaces revendications de la Confédération des vigneron du Centre et de l'Ouest et à l'esprit d'équité de M. Fernand David que le vignoble du Bassin de la Loire doit être défendu au sein de la Commission par :

MM. de Rougé, sénateur de Maine-Loire ; Donon, sénateur du Loiret ; Linyer, sénateur de la Loire-Inférieure, et Marrou, sénateur du Puy-de-Dôme ;

MM. C. Chautemps et Georges Richard, députés de Loire-et-Cher ; Massé, député du Puy-de-Dôme ;

MM. Vavasseur, administrateur de C. G. V. C. O., viticulteur à Vouvray, et Garnier, secrétaire général de la Confédération des vignerons du Centre et de l'Ouest.

Aux réunions du 27 et du 28 novembre assistèrent MM. de Rougé, Marrou, C. Chautemps, Georges Richard, Vavasseur et Garnier.

Les questions à l'ordre du jour se rapportaient aux livraisons d'alcool de vin, au sucrage des vendanges, à la contenance des bouteilles et à la situation générale de la viticulture.

LIVRAISONS D'ALCOOL DE VIN

La loi du 19 avril 1930 avait prévu, pour décongestionner le marché des vins, la distillation obligatoire d'une

partie de la récolte, chez les viticulteurs ayant récolté plus de 500 hectos de vin avec un rendement à l'hectare supérieur à 50 hectos.

A défaut de livraisons volontaires à l'Etat, de véritables réquisitions devaient être effectuées avant le 31 décembre 1930.

Le Gouvernement a compris qu'après les désastreuses vendanges de 1930, il serait absurde de poursuivre les réquisitions prévues par la loi.

Il a donc soumis à la Commission un texte prorogeant les effets de la loi jusqu'au moment où l'importance des disponibilités en vin rendraient nécessaire une véritable « ponction » sur le marché.

De plus, des ristournes ont été prévues, au profit des viticulteurs qui avaient livré spontanément à l'Etat 38.000 hectolitres d'alcool pur, à un prix bien inférieur aux cours actuels. Une loi devra être votée incessamment à cet effet.

SUCRAGE DES VENDANGES

La Commission s'est ensuite préoccupée de certains abus auxquels donne lieu le sucrage des vendanges transportées d'une région où la chaptalisation est interdite dans une autre région où cette pratique est autorisée.

Il convient de souligner qu'au cours des discussions qui eurent lieu, aucun membre de la Commission ne remit en cause le principe de la loi du 4 août 1929 réservant à nos régions le droit de chaptaliser les moûts.

CAPACITÉ DES BOUTEILLES

La réglementation de la capacité des bouteilles donna lieu à une longue discussion.

Après observations présentées par MM. Vavasseur, de Rougé et Chau temps, la Commission émit le vœu que la « champenoise » de 80 centilitres, utilisée surtout pour les vins mousseux, et la « chopine nantaise » restent autorisées.

Des rectifications furent demandées par M. C. Chautemps, au sujet de la fillette d'Anjou et de Touraine, dont la capacité légale devrait être fixée à 33 centilitres au lieu de 35.

PROJET DE LOI SUR LA VITICULTURE

(Taxe sur les plantations, etc.)

Avant d'ouvrir la discussion, M. Fernand David rappela les dispositions essentielles du projet en instance devant le Parlement.

Puis, M. Barthe lut une importante déclaration, au nom de M. Maurice Sarraut et en son nom pour protester contre l'attitude de certains groupements viticoles, et en particulier de la C. G. V. du Midi, qui implorait, il y a quelques mois, l'intervention du législateur et qui, depuis les dernières attaques du mildiou, déclarent intolérable une intervention des pouvoirs publics dans le domaine viticole.

M. Barthe stigmatisa ce changement d'attitude. Il attira l'attention de toute la Commission sur le danger permanent de surproduction qui menace la viticulture française tout entière.

M. Coste, président de la C. G. V., directement mis en cause, répliqua. A son avis, la crise viticole soulevait trois problèmes.

Le premier concerne les vins anormaux ou incomplets. M. Coste estime que la loi du 1^{er} janvier 1930 et les décrets régionaux du 28 juillet 1930 l'ont résolu. (Remarquons en passant que ce problème n'a pas été résolu contre nous, grâce à notre résistance énergique et vigilante, car on avait voulu faire croire que nos vins figuraient parmi ces vins anormaux.)

La seconde question concerne les importations excessives de vins étrangers. Parmi les vins étrangers, M. Coste mêle les vins espagnols, les vins algériens, les vins grecs, etc. Enfin, l'aménagement du marché des vins constitue le troisième problème à résoudre. Mais M. Coste estime que cet aménagement ne peut être établi qu'après règlement de la question algérienne.

M. Coste reconnut, au cours de sa déclaration, qu'il était également effrayé par l'importance excessive des plantations nouvelles dans le midi de la France.

M. le colonel Mirepoix fit remarquer à son tour que le Président du Conseil avait imposé aux associations

viticoles un projet auquel elles ne pouvaient apporter que de légères modifications. Il nota que l'entrevue nécessaire entre viticulteurs algériens et métropolitains n'avait pas eu lieu, malgré les promesses faites.

M. Capus, sénateur de la Gironde, insista sur les dangers que ferait courir le statu quo à la viticulture française toute entière, et en particulier à la viticulture méridionale. Il appuya la thèse de M. Barthe et demanda la prise en considération du projet gouvernemental.

M. Méjean, sénateur du Gard, eut ce mot charmant, en parlant de l'attitude des parlementaires algériens : « Ils eurent le plus beau de tous les courages : le courage électoral ! »

M. Prat, au nom du commerce des boissons, profita du débat pour faire la critique de la loi du 1^{er} janvier 1930.

M. Vavasseur fit valoir que certaines campagnes dirigées contre la taxe sur les plantations nouvelles étaient faites non par les producteurs de vin, mais par les vendeurs de plants. Il fit allusion aux critiques intéressées de certains pépiniéristes et démontra la nécessité de renseigner et de convaincre les viticulteurs.

M. C. Chautemps intervint alors pour constater l'opposition faite au projet par les groupements viticoles du Midi, de la Bourgogne, etc., et la répugnance qu'éprouvent les autres associations et un grand nombre de parlementaires à voter des mesures telles que la taxe sur les plantations nouvelles.

Il fit comprendre qu'un vote de majorité à la Commission se transformerait certainement en vote de minorité au Parlement. Il adjura les groupements viticoles de poursuivre leurs études, pour aboutir à un accord qui aurait infiniment plus de chance d'être sanctionné par les Chambres. Il proposa, en définitive, l'ajournement du débat.

Malgré les réserves de M. Barthe et une vaine intervention de M. Roy, président de la Ligue des viticulteurs de la Gironde, c'est cette solution qui fut soutenue par M. Fernand David et adoptée par la Commission interministérielle.

PAUL GARNIER.



Les Travaux du Jardin au mois de Janvier

JARDIN POTAGER

Sur couche chaude et sous châssis, semer fin janvier la première saison des carottes Var, Grelot, Courte à chassis, premiers poireaux, premiers navets à part, ou avec carottes ; dans ce dernier cas, semer très clair pour que les deux légumes ne se gênent pas. Premiers radis. Première chicorée frisée pour culture forcée, Var, Rouennaise. Premiers haricots pour culture forcée. Planter première saison de pommes de terre, Marjolain, Victor, et chou-fleur provenant du semis de septembre.

Commencer vers fin janvier la culture forcée du fraisier en pot.

Semer sur couche froide sous châssis, laitue brune paresseuse pour première plantation de pleine terre en avril. En pleine terre, labourer et fumer les terres libres. Semer fèves et pois, aérer les artichauts par les belles journées de soleil en les découvrant pour les recouvrir le soir. Recouvrir d'une couche de terreau de 9-10 cm. les planches de pissenlit et de chicorée sauvage, pour en faire blanchir les feuilles.

JARDIN FRUITIER

Planter tous les arbres fruitiers en sol sain. Tailler poiriers, pommiers. Dresser, palisser les arbres taillés. Emousser et chauler ou sulfater les troncs et les branches.

Choisir les greffons des espèces susceptibles d'être greffées en fente au printemps : Poirier, prunier, ce-

risier, pommier, les assembler, les étiqueter, les piquer en terre en coin abrité jusqu'au jour de leur emploi.

Soins aux fruits conservés (visites au fruitier, enlèvement et vente ou consommation des fruits qui commencent à se gâter).

Entretien du matériel.

Par beau temps, traitement de désinfection des cryptogames et insectes avec les divers insecticides du commerce, ou des formules des ouvrages spéciaux. Il ne faut pas craindre de gratter les vieilles écorces, de les décortiquer au préalable, car les insectes se logent dessous et parfois foute de cela, les insecticides ne pourraient pas toujours les atteindre.

JARDIN D'AGREMENT

Arbres et arbustes. — Planter les essences à feuilles caduques. Tailler les arbres et arbustes excepté ceux à floraison printanière qui ne seront taillés qu'après la floraison.

Mêmes opérations pour les greffons d'ornement que pour les greffons de fruitier, décrites ci-dessus.

Fleurs de pleine terre. — Semis en serre à multiplication. Begonias variés, Gaura Luidheimi, Centaurea candidissima, Cinéraire maritime, etc..

Bouturer les Dracena, Ficus, Begonias, Iresine Coleus, Salvia Splendens en serre chaude.

Greffier les Rhododendrons en greffe en placage de côté en serre tempérée. Tenir modérés les arrosages de toutes les plantes durant ce mois.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 29 Décembre 1930

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
Bœufs.....	2,900	2,244	12 10 80	9 60 12 70
Vaches.....	1,147	1,112	12 10 50	9 30 12 90
Taureaux.....	292	291	11 10 20	9 80 11 70
Veaux.....	1,962	1,934	16 50 14 50	12 50 17 80
Moutons.....	12,768	12,148	20 30 15 50	13 80 21 80
Porcs.....	2,024	2,021	10 42 9 42	7 14 10 70

Par suite des Fêtes du Nouvel An, le marché du Jeudi n'a pas pu nous être transmis.

Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou

Le Concours général des animaux reproducteurs et des animaux gras des races bovines aura lieu à Paris, au Parc des Expositions, Porte de Versailles, du 17 au 22 mars 1931. Il comprendra :

1° A la 22^e catégorie, les reproducteurs de la Race Maine-Anjou, inscrits au Herd-Book.

Mâles. — 1^{re} section, 3 prix : 1.200 fr., 1.000 fr., 800 fr.; 2^e section, 4 prix : 1.400 fr., 1.200 fr., 1.000 fr., 800 fr.; 3^e section, 4 prix : 1.600 fr., 1.400 fr., 1.200 fr., 1.000 fr.; 4^e section, 4 prix : 1.800 fr., 1.600 fr., 1.400 fr., 1.200 fr.

Femelles. — 1^{re} section, 6 prix : 1.200 fr., 1.000 fr., 900 fr., 800 fr., 700 fr., 600 fr.; 2^e section, 6 prix : 1.400 fr., 1.200 fr., 1.000 fr., 900 fr., 800 fr., 700 fr.

Prix supplémentaires.

2° A la 2^e classe, du Concours des animaux gras.

6^e section, bœufs gras race Maine-Anjou, 4 prix : 900 fr., 750 fr., 650 fr., 450 fr.

Les animaux gras de race Maine-Anjou seront admis en outre :

A la 1^{re} classe : Jeunes bœufs sans distinction de race (deux sections); à la 3^e classe : Femelles de toutes races (trois sections); à la 4^e classe : bandes de bœufs (trois sections).

Les éleveurs de la Race Maine-Anjou qui désirent présenter des animaux à ce Concours sont priés d'adresser leur demande dans le plus bref délai et au plus tard avant le 4 janvier 1931, au Secrétaire général de la Société, 12, avenue Carnot, à Châteaunier, en indiquant le sexe et l'âge des animaux qu'ils ont l'intention de présenter.

En raison du nombre restreint des prix attribués à chaque race et dans l'intérêt général des éleveurs de la Race Maine-Anjou, une Commission nommée par le Comité de direction de la Société sera chargée de désigner les animaux qui devront participer à ce concours.

Le Secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, A. DELHOMMEAU.

La Désinfection du Sol

Le mauvais rendement des cultures provient en partie de conditions défavorables, mais surtout des attaques des parasites qui vivent aux dépens des racines et des feuilles et compromettent la végétation.

Or il est possible de détruire à la fois presque tous ces parasites en désinfectant le sol en hiver puisqu'on tue à la fois les insectes souterrains et les insectes aériens qui passent la mauvaise saison dans le sol à l'état de larves ou de chrysalides.

Comment désinfecter le sol ? Tous les traitements préconisés jusqu'à ce jour ont des inconvénients (emploi dangereux, coûteux par la main-d'œuvre qu'ils nécessitent, etc.) qui les ont fait déserter.

Seul le MEPHITOL CRISTALLINE dont il est fait une grosse consommation aux Etats-Unis réunit à la fois l'efficacité, la facilité d'emploi et l'innocuité.

Demander échantillon et notice à la SOCIÉTÉ PRODIGE, 19, quai de Serin, LYON (4^e).

La Vie Syndicale

Saint-Marc-sur-Mer

Les membres de la « Société Coopérative agricole de Battage » de St-Marc-sur-Mer sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 4 janvier, à 14 h. 30, chez M. Bernier, Etoile du Matin.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 janvier 1930; 2. Compte rendu financier, rapport des commissaires aux comptes; 3. Questions diverses.

Soudan

Lundi 5 Janvier, à 7 h. 30 du soir, au bourg de Soudan, grande réunion syndicale et conférence agricole par MM. Faivre et Cormier. Séance cinématographique instructive et gratuite.

Tous les agriculteurs de la région sont cordialement invités.

Machecoul

Mardi 6 Janvier, à 7 h. 30 du soir, salle de la Mairie, à Machecoul, conférence agricole par MM. Faivre et Sourdille, suivie d'une séance cinématographique instructive et gratuite.

Tous les agriculteurs de la région sont cordialement invités.

Saint-Michel-Chef-Chef

Dimanche 11 Janvier, à 8 h. 45 du matin, à l'issue de la messe, à l'Ecole des garçons, réunion des membres de la Section. Causerie agricole par M. Faivre, directeur technique du Syndicat des Agriculteurs.

Sainte-Marie-sur-Mer

Dimanche 11 janvier, à 11 h. 30, à l'issue de la grand-messe, au bourg de Sainte-Marie, salle de l'Ecole, réunion syndicale et conférence agricole par M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central.

Saint-Viaud

Dimanche 11 janvier, à 15 heures, domaine du Plessis-Grimaud, Orphelinat Leray, conférence agricole par M. Faivre, directeur technique du Syndicat des Agriculteurs. Tous les cultivateurs de la région sont cordialement invités.

Le Loroux-Bottreau

Mardi 13 janvier, à 7 h. 30 du soir, au Loroux-Bottreau, grande réunion syndicale, Conférence agricole et viticole par MM. Faivre et Cormier.

Séance Cinématographique instructive et gratuite, sur la culture de la vigne.

Tous nos adhérents de la région sont instamment priés d'y assister.

POUSSINS d'un jour tous les lundis, en mars et avril, 6 fr. ELEVAGE DE BEL-AIR, Nantes.

COFFRES-FORTS BAUCHE
21, Place de Bretagne, NANTES

Plantation d'Arbres Fruitiers

(Défoncement, Fumure, Désinfection du Sol)

Le but d'une exploitation fruitière est d'obtenir des récoltes saines, abondantes et régulières pendant de nombreuses années. Pour arriver à ce résultat, il faut mettre les arbres dans le milieu le plus convenable. Ignorer ce principe fondamental, c'est courir à une échec certain.

Les conditions de chaleur, lumière, humidité, composition et profondeur du sol étant déterminées, les essences fruitières seront situées à la place même où elles pourront accomplir normalement leur végétation.

Le praticien poursuivra ensuite les opérations qui précèdent et savent à plantation, de manière qu'elles soient effectuées dans toute la perfection.

Le défoncement a une influence énorme sur la vitalité des racines; il prépare leur champ d'action, permet l'exploitation du sol en largeur et en profondeur. L'appareil mécanique (l'arbre) devra puiser l'aliment en abondance la partie aérienne. L'arbre est alors caractérisé par une vigueur et une résistance aux parasites qui provient de son bon fonctionnement.

Le praticien peut donc exiger des arbres qui présentent une telle végétation des fruits en plus grande quantité.

Effectuer le défoncement lorsque le sol est ressuyé; la terre sera alors meuble et s'écroulera mieux qu'après gorgée d'eau.

Les défoncements exécutés en août-septembre font sentir leurs effets plus longtemps.

En terre homogène (limons des plaines, alluvions récentes terres franches), le sol et le sous-sol seront mélangés. Ce défoncement sera utile pour sol nu; en friche; sur cultures agricoles, trèfles, luzernes et dans tous les terrains qui se tassent.

Le défoncement par bandes est réservé pour les plantations dans des cultures arborescentes. Après avoir arraché un ou plusieurs rangs selon les arbrustes et les essences fruitières à planter la terre est défoncée sur la ligne que les arbrustes ont occupé; sur une largeur d'au moins un mètre deux vagues au moins.

Ce défoncement doit purger le sol de toutes les racines et rhizomes dont le ramassage est fait soigneusement; il évite ainsi le compromettre la vitalité de la plantation en favorisant la pourriture.

Ce défoncement est inférieur au précédent. Favorisé par l'ameublissement du sol, les racines se développent plus facilement les premières années. Mais des racines qui remontent la terre non remuée des parois de la bande, leur croissance se ralentit et la végétation diminue.

Le défoncement par bandes est utile pour les plantations dans des cultures arborescentes. Après avoir arraché un ou plusieurs rangs selon les arbrustes et les essences fruitières à planter la terre est défoncée sur la ligne que les arbrustes ont occupé; sur une largeur d'au moins un mètre deux vagues au moins.

Désinfection du sol. — Les friches, les terres engrazonnées, prairies, vignes, etc., les cultures arborescentes engazonnées ou trop âgées donnent asile à une quantité d'insectes. Ces parasites se multiplient, se métamorphosent et, au printemps, sortent de leur coque pour accomplir leurs dégâts sur les arbres nouvellement plantés. Ces arbres (très sensibles aux attaques des insectes, parce qu'ils privent de leurs organes nutritifs, à mesure que ceux-ci se développent, sont vite épuisés et périssent rapidement.

C'est pour cette raison que beaucoup de plantations de cette année ont perdu le 1/6 des arbres mis en terre.

Pour remédier à ce grave inconvénient, il est indispensable de brûler toutes les broussailles, les fougères, les ronces, etc., qui sont le refuge des insectes et de désinfecter le sol pour détruire les larves, chrysalides et insectes qui renferment. Le sulfure de carbone peut remplir ce rôle à la dose de 400 litres par hectare répartis dans le sol au moyen d'un pal, à raison de 10 grammes par mètre carré, répartis en quatre trous de 10 gr. chacun. Avoir soin de bien boucher le trou laissé par le pal. Ce produit est très dangereux dans ses manipulations et réclame du temps et de la main-d'œuvre pour l'appliquer, ce qui augmente le prix de revient du traitement.

On peut avantageusement utiliser les propriétés insecticides des produits chlorés tel que le méphitol, employés depuis longtemps en Californie et qui ont fait leurs preuves en Tunisie pour combattre le phylloxera sur les vignes françaises. Ce produit très actif par les gaz chlorés qu'il émet dans le sol, le classe parmi les désinfectants du sol les plus énergiques.

Le méphitol doit être répandu à la volée, à 150 kilos à l'hectare sur le défoncement, 20 jours avant la plantation et enterré par un hersage léger. La pénétration des gaz sera facilitée si l'application est faite sur terrain ressuyé.

M. DHAUX, Professeur à l'Ecole d'arboriculture, Horticulture et Viticulture à Euilly.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 170 k. 50 l. 35 l.
Demi-fluide 3 20 3 60 4 2
Epaissie 3 30 3 70 4 10
1^{er} cylindre vapeur 4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements. 3 40 3 80 4 20
1^{re} Transmissions. 3 20 3 60 4 2

Pour Céréales :

Demi-blanc 4 10 4 50 4 99
Blanche pure 4 60 5 2 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide, 4 20 4 60 5 2
1/2 épaisse 4 50 4 90 5 30
Epaissie 5 20 5 60 6 2

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse 7 60 8 2 8 40
Huile de ricin pure 8 2 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo

SULFATE DE CUIVRE

Nous cotons actuellement et sauf variations :

Anglais 264 fr.
Français ou Belge 259 »
les 100 k^g sur wagon ou pris à Nantes

Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices

Beaucoup de personnes n'attachent pas assez d'importance au début de ces affections. Aussi sont-elles bien surprises lorsque les plaies se développent et d'agrandissent, que les jambes deviennent dures, le pied gonfle, que la jambe se violette et se tord.

D'autres, faisant usage de compresses ou produits quelconques, ont pu fermer ces plaies, mais pour quelques jours seulement.

Il s'agit d'appliquer le traitement de la rééducation de leurs plaies accompagnées de douleurs plus vives qu'habituellement.

Quel remède que d'employer cette souffrance, la nuit surtout avec la perspective de l'amputation.

Or, il y a un seul moyen de guérir à tout jamais, sans médicaments, sans opérations, et sans arrêt de travail.

Seules, les applications externes de J. B. HUGO, de Tours, 23 rue Victor-Hugo, 23, ont permis la guérison de ces plaies, la disparition des varices par l'épuration, et la régénération du cou sanguin des jambes atteintes.

Des milliers de guérisons ont été obtenues.

En voici des preuves :

M. Chaponnet, Hôtel, à Talsen, par Argentan (Eure-et-Loire), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Buisson, à Montbrion (Vendée), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

Avez-vous des Œufs l'hiver ?

La meilleure période de rapport d'une poule, c'est l'hiver. Ceci va surprendre bien des gens. Il s'agit, en effet, de peu de chose pour que votre poule vous donne des œufs dès octobre, 3 facteurs seulement et facilement réalisables par tous :

1^o Vos poules doivent naître en mars et avril ou début de mai.

2^o Elles doivent provenir de bonnes pondeuses.

3^o Elles doivent être nourries d'une nourriture saine et régulière.

Les principes dont je vais vous entretenir s'appliquent aussi bien au propriétaire de 3 poules qu'à celui de 1000. Avec 3 ou 10 poules on a proportionnellement le même bénéfice qu'avec un gros troupeau; la seule différence, c'est que 10 poules passent presque inaperçues et que 1000 donnent un peu plus de travail.

C'est en effet l'hiver que les œufs sont plus chers, n'ont-ils pas atteint 15 fr. 25 cette année ? Petit propriétaire, vous avez intérêt à produire vos œufs, vous réalisez ainsi un gros bénéfice sans parler de la garantie de la fraîcheur. Eleveurs, c'est l'hiver qu'il vous est permis de gagner le plus d'argent, octobre, novembre et décembre. Une poule moyenne pond environ 18 œufs par mois, je ne parle pas des très bonnes pondeuses qui en donnent 26 ou 28 par mois. Pour qu'un raisonnement tienne, il faut qu'il soit basé sur une moyenne. Pendant ces 3 mois elle vous donnera 54 œufs à environ 12 francs la douzaine, soit 54 francs. Cette même poule continuera à pondre jusqu'en juillet et quoique le prix de ces œufs diminuera pour le reste de son année, elle n'en paiera pas moins largement le prix de sa nourriture.

Il faut partir du principe absolu ment juste et vérifié par nous autres éleveurs que les trois mois d'hiver font le bénéfice net de la poule, le reste de l'année paie la nourriture et l'élevage de la bête jusqu'à sa ponte.

Bien entendu, sur une grande quantité, ces chiffres varient quelque peu, du fait même que dans un troupeau certaines poules peuvent donner jusqu'à 84 œufs l'hiver, soit 84 francs et d'autres 25 à 30, soit 30 francs, il s'établit toujours la même moyenne, soit une cinquantaine de francs par poule. Ce chiffre diminuera du reste à mesure que le troupeau augmente; les gros élevages, j'entends à partir de 1000 poules, comptent sur un bénéfice de 30 à 35 francs par poules; à ce moment, les frais généraux sont la cause de la diminution du bénéfice; 1000 poules donnent alors 35.000 francs, ce qui est appréciable tout de même.

Savez-vous que la France consomme 11 milliards d'œufs, quelle en produit seulement 4 milliards et qu'elle importe le reste, voici la raison de ces œufs chers.

Il y a donc une place énorme pour tous ceux qui veulent commencer ce nouveau métier.

L'agriculture est un métier qu'il faut

apprendre petit à petit. Il n'est pas d'exemples qu'un élevage de 1000 pondeuses ait pu se monter d'un seul coup sans être sujet peu de temps après à un gros déboire.

En suivant les premiers conseils du début de cet article qui sont les lois fondamentales de tout élevage sérieux, il peut, mais non seulement il peut, mais il doit arriver à un résultat.

Prenez le premier de ces articles : Vos poules doivent naître de mars à avril.

En effet, une poule dans les races lourdes telles que : Wyandott et Rhode, peut pondre de 6 à 7 mois; une poule légère comme Leghorn, la plus qualifiée pour la ponte, vers 6 mois; à ce propos, bien des éleveurs amateurs parlent avec admiration d'une de leur bête qui a pondu 4 à 4 mois 1/2. Ce peut être une exception admirable en elle-même dans un élevage de 4 à 6 poules, mais une opération qui serait désastreuse si elle était généralisée dans un troupeau de pondeuses.

Prenez donc l'exemple avec la Leghorn, il faut 6 mois pour amener une de ces bêtes à la ponte en la faisant naître en mars et avril; c'est en septembre et début d'octobre que votre troupeau atteindra dans l'ensemble cet âge. C'est le moment où vos poules doivent partir à cette époque, et ce sera trois mois d'une ponte continue ou les œufs auront le prix le plus élevé de l'année. Si l'on fait naître ce troupeau après mars et avril, le développement des poules n'est pas terminé avec le début de l'automne; leur croissance en souffre et c'est seulement vers décembre qu'elles partiront en ponte. C'est l'annulation totale des bénéfices de l'hiver.

Si vous faites naître vos bêtes avant que se passe t-4 ? Vos poules forcées avant leur développement au printemps et en été, partiront en ponte au mois de juillet et l'hiver les surprendra et agissant sur des bêtes qui commencent à se fatiguer, elles auront bien des chances de se mettre en mue et d'arrêter pour un temps qui peut durer de trois semaines à 1 mois 1/2, leur ponte.

Quel est le meilleur moyen pour faire naître un troupeau de moyenne provenance que pour faire 300 poules à cette époque de mars et avril. Vous ne pouvez songer à la poule couveuse, car une poule couvant 15 œufs donne en moyenne 7 poussins.

Voyez le nombre de poules qu'il vous faut pour 200 poules l'hiver. Il ne reste que deux solutions : l'incubation par vos propres moyens ou l'achat du poussin d'un jour.

M^{me} H. LAUNAY, Elevage de Bel-Air, Nantes.

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.



METHODES MODERNES D'AUTREFOIS
CONSCIENCE
PHARMACIE LEMAITRE
PÈRE ET FILS
18 RUE D'ORLÈANS
et PASSAGE D'ORLÈANS
Calendriers
Jouets
aux Enfants

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

140. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

147. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emériaud, viticulteur, au Pallet.

153. — A vendre, plants de vignes racinés, belles pousses, Seibel, Baco, Coudère, Noah, Othello, etc.. S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer, dont on peut visiter les pépinières.

155. — A vendre à des prix intéressants : 1^{er} Plants de vignes greffés et soudés et hybrides racinés des meilleures variétés du pays (blancs et rouges); 2^o Arbres fruitiers et forestiers, au cours, suivant force; 3^o Rosiers hautes et basses tiges des meilleures variétés; 4^o Griffes d'asperges d'Argenteuil de 1 et 2 ans. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottreau.

158. — A vendre, plants de vignes greffés toutes variétés de l'Ouest et producteurs directs anciens et nouveaux, racinés et greffés. — Pommes à cidre et à couteau et tous arbres fruitiers. Catalogue franco sur demande. S'adresser à M. J. Foulon, viticulteur-pépiniériste, à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire).

172. — Baco 22 A, raciné, disponible, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. J. Paquereau, La Pouprière, Monzillon (Loire-Inf.).

192. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

203. — A vendre, plants de vignes greffés Gros-plant, Grolleau de Saint-Mars, racinés de producteurs directs des meilleurs plants régionaux. Prix intéressants. Prix-courant sur demande. S'adresser à M. F. Chesneau, horticulteur, La Bernerie.

206. — A vendre, plants de vignes (racinés et boutures), Bertille Seyve 450 (blanc), Bertille Seyve 2862 (rouge). S'adresser à Pierre Grimaud, Le Plessis, Oudon.

219. — A louer pour Toussaint 1931, Commune de Verlou, petite bordure d'environ 6 hectares, terres, vignes, prés.

1. — A affermer pour le 1^{er} novembre 1931, plusieurs bordures conguës, situées arrondissement de Nantes. Faculté de réunion en une seule ferme. S'adresser à M. Baudry, notaire à Geste (M.-et-L.).

2. — A vendre, 5 à 8.000 kilos bon foin, récolte 1930.

3. — A affermer à prix d'argent pour le 1^{er} septembre 1931, la ferme

du mariage n'était pas suspendue sur ma tête comme l'épée de Damoclès, rappelle-toi ce que je t'ai dit à ce sujet, je t'en prie.

— Quoi donc ? demanda la mère assombrie.

— Mais ne t'ai-je pas déclaré que je n'aimerais jamais Roland, je n'ai pas changé d'avis depuis ce temps.

Mme Olivier haussa un peu les épaules et se préparait à répondre quand sa fille reprit avec volubilité :

— Non, maman, je n'ai pas changé d'avis, au contraire...

— Au contraire ?

— Certes ! car maintenant que je sais, que je comprends ce qu'est l'amour, Roland est moins que jamais celui que je pourrais accepter.

La mère eut un geste d'impatience et prit un visage un peu froid.

— Tu parles en héroïne de roman, je ne comprends pas ce pathos, dit-elle.

— Mais maman, je sais que tu n'ignores plus que j'aime Félicien et qu'il m'aime ! dit résolument Rose Olivier tant qu'un sourire heureux entrouvrait ses lèvres, je ne veux pas te cacher plus longtemps que nous sommes fiancés, ajouta-t-elle plus doucement avec une sorte de crainte.

Les intempéries ont retardé la rotation des travaux agricoles ; dans beaucoup de régions les travaux de printemps vont se trouver presque doublés et les demandes de superphosphates aux usines vont arriver en grand nombre, toutes ensemble : il sera matériellement impossible de donner satisfaction à tout le monde au bon moment.

Si vous voulez recevoir votre superphosphate, si vous voulez le recevoir en temps utile, commandez le dès maintenant ; il vous sera livré à la date que vous fixerez. A 20

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Deltate », 10 lit., 75 fr. franco ; 5 lit., 38 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 355 »
Savon blanc extra silicaté... 325 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %
« Croix d'Or », en barre, 372 »
en morceaux de 500 gram. 375 »
Les 100 k. départ Nantes.

Essence Tourisme
Par cylindre, 180 fr. les 100 litres.
Par tonnelet de 50 litres, 185 fr. les 100 litres.
Par caisse de 50 litres, en 10 bidons de 5 litres, 9 fr. 25 le bidon, soit 92 fr. 50 la caisse.
Ces prix s'entendent net.

DEMANDES
151. — On demande pour Avril 1931, ménage vigneron pour faire vignes et exploiter petite borderie.
153. — On demande à acheter d'occasion, clôture ganivelle, genre clôture chemins de fer.
1. — On demande à acheter un jeune chiot de 3 mois à 1 an, race épagneule française (Bretons s'abstenir) ou bien Setter-Gordon.
2. — On demande pour 15 février, ardinier, célibataire, veuf ou marié, mari seul employé, logé, nourri.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ et ISSUES
Riz Saigon Importation N° 1. 135 »
Issues de riz..... 90 »
Farine de Manioc..... 140 »
Remoulage de fèves..... 78 »
Mais pour volailles..... 91 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.
« LE TITAN »..... 115 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Aliments pour Volailles et Lapins
Granulé condensé..... 116 »
Grande Pondeuse..... 121 »
Farine de viande..... 172 »
Poudre d'os alimentaire..... 86 »
Farine d'os alimentaire..... 91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

Aviculture de l'Ouest
Boulettes « OVOK » pour pondeuses..... 130 »
Provende « LAPOX » pour Lapins..... 115 »
Farine de Poisson supérieure 200 »
Viande extra..... 190 »
Coquilles huîtres..... 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés
Mélasce Say, 80 % mélasce... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Tourteaux en farine et divers
Arachide et Coprah (au cours)
Farine de maïs..... 120 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provendeine
Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasce..... 99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 100 »

ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES
« Optima » :
p' vaches laitières (en cub.) 120 »
p' engraissement d. boeufs 129 »
p' veaux (le sac de 5 k.). 15 50

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 85 »
« Sucraff » N° 2... 82 »

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p' engraissement des porcs 120 »
pour porcelets et truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Foires et Marchés de la Semaine
Lundi 5 Janvier. — Saint-Colombin, Thouaré, Trans, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 6. — Assac, Le Bignon, Blain, Riaillé, Sion-les-Mines, Saint-Etienne-de-Montluc, Varades, Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 7. — Machecoul, Châteaubriant, Savennay.
Jeudi 8. — Aigrefeuille, Bouvron, Casson, Chéméré, Conqueruil, Féracac, Nantes, La Chapelle-Huclin, Ancenis, Cordemais.
Vendredi 9. — Yeu, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 10. — Ligné, Quilly, Safré, Sautron, Treffieux.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :
151 à 160
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.
Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :
Nantes, le 31 décembre.
Farine 228 à 230
Blé moralement sans ail.
base 72 k^{es} reversibles. 153 à 155
base 74 k^{es} reversibles. 157 à 159
Sans ail, 1 à 2 fr. de plus.
Avoines grises ou noires. 78
Avoines bigarrées..... 70
Sarrasin (Bretagne)..... 79
« (Loire-Inf.)..... 77
Orge 73 à 78
Son 63 à 64
Seigle 74
Mais Plat..... 77 50
Mais Indo-Chine..... 78

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée..... 260 à 265
Paille de blé pressée..... 255 à 260
Paille d'avoine pressée... 240 à 245
Paille d'orge pressée..... 230 à 235
Poin 210 à 245

Cours des Vins
Muscadet 1930 1^{er} choix... 750 à 850
Muscadet — 2^e — .. 650 à 750
Gros-Plant 1930..... 375 à 450
Noah 250 à 325

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE - TONNELLERIE ET VITICULTURE
chez **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphones 133-31 — R. C. Nantes 12.279

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 26 décembre 1930
On cote le demi-kilo :
VEAUX : 376. — 1^{re} qual., 8,50 à 9,50 ; 2^e qual., 7,50 à 8,50 ; 3^e qual., 6,50 à 7,50.
BOEUF : 2. — Devant : 1^{re} qual., 5,25 à 5,50 ; 2^e qual., 4 fr. à 4,50 ; 3^e qual., 3 fr. à 3,50. — Derrière : 1^{re} qual., 5,25 à 6 fr. ; 2^e qual., 4,25 à 4,75 ; 3^e qual., 2,75 à 3,75.
MOUTONS : 252. — 1^{re} qual., 9 à 10 fr.
PRIX DU KILO SUR PIED
BOEUF. — Plus bas, 2,75 ; plus haut, 6 fr. ; prix moyen, 4,87.
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6,50 ; plus haut, 9,50 ; prix moyen, 8 fr.
MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50

MARCHÉS REGIONAUX
NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 6 à 12 fr. ; 2^e caté., 3,50 à 4,50 ; 3^e caté., 2,50 à 3,50.
Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 7 à 12 fr. ; 2^e caté., 7 à 8 fr. ; 3^e caté., 4 à 7 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 9 à 11 fr. ; 2^e caté., 8 à 9 fr. ; 3^e caté., 5 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,25 à 8,75.
Beurre. — Le demi-kilo : 8,50 à 10,50.
Œufs. — La douzaine : 10 à 11 fr.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,50 à 6,75.
Poulets. — Le demi-kilo : 8,50 à 9 fr.

CANDÉ
Froment, 152-154 fr. ; orge, 85-90 fr. ; sarrasin, 85-100 fr. ; avoine, 85-90 fr. ; seigle, 90-100 fr. ; pommes de terre, 60 à 65 fr. Paille, les 1.000 kilos, 280-300 fr. ; foin, 350 à 400 fr. ; foin, 7,50 à 8 fr. le demi-kilo ; œufs, la douzaine, 13 à 14 fr. ; poulets, la paire, 28 à 38 fr. ; canards, la paire, 24 à 36 fr. ; oies, la pièce, 30 à 38 fr. ; lapins, 12 à 18 fr. ; lapins de garenne, la pièce, 7 à 7,50 ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.
Porcs gras : amenés et vendus 26, le kilo 6,50 à 7 fr. Porcs maigres : amenés et vendus 110, de 280 à 400 fr. la pièce. Porcillons : amenés 300, vendus 340, de 80 à 150 fr. la pièce

SUCS
Boeufs gras, amenés 23, vendus 18 ; 1^{re} qual. 5,10, 2^e qual. 4,80, 3^e qual. 4,50 à 4,30. Vaches grasses, amenées 13, vendues 12 ; 1^{re} qual. 6 fr., 2^e qual. 4,30, 3^e qual. 2,70 à 3,50. Boeufs de travail, am. 130, vendus 58, de 5,90 à 8,70 fr.

MOUZEIL
Boeufs gras, 9.000 à 10.000 fr. ; boeufs de travail, 6.000 à 9.000 fr. ; vaches laitières, 3.000 à 4.000 fr. ; taureaux, 2.500 à 3.500 fr. ; veaux, le kilo, 8 à 8,50 ; génisses, l'unité, 2.500 à 3.500 fr. ; porcs, le kilo, 6,50 à 6,75.

LA ROCHE-BERNAUD
Farines, 210-215 fr. ; blé, 152-156 fr. ; seigle, 78-80 fr. ; sarrasin, 70-72 fr. ; avoine, 65-68 fr. ; orge, 70 fr. ; son, 70-75 fr. Paille, les 600 kilos, 130-150 fr. ; foin, 150-180 fr.

Beurre en gros, le kilo, 16,50-18 fr. ; au détail, 18-20 fr. ; œufs, 8,50-9 fr. la douzaine.
Boeufs, le kilo, 4,30-4,40 ; vaches, le kilo, 3,50-4,20 ; veaux, 7 à 7,75 ; porcs gras, 6,50 à 6,75 ; porcs maigres, 6,25 à 6,40 ; porcs de lait, 120-170 fr.

CLISSON
Blé, 148 à 150 fr. ; avoine, 85 fr. ; blé noir, 60 fr. ; foin, les 500 kilos, 120 à 130 fr. ; paille, 150 à 160 fr. ; poulets, la couple, gros 41 à 45 fr., moyens 38 à 40 fr., petits 30 à 35 fr. ; lapins, 15 à 25 fr. ; œufs, 10,50 ; beurre, le demi-kilo, 8 à 9,75.
Boeufs gras, le kilo sur pied, 5 à 6 fr. ; boeufs de travail, la paire, 6.000 à 9.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 4 à 5 fr. ; vaches, 2.500 à 4.000 fr. ; veaux, le kilo, 8 fr. ; génisses, 5 à 6 fr. ; porcs, 8,50 ; porcs de lait, 170 à 230 fr.

L'Almanach de "La Semaine" pour 1931 est paru
L'Almanach de la « Semaine » contient toutes sortes de renseignements utiles :
Culture, Elevage, Viticulture, Jardinage, Petit Elevage, Variétés, Foires de la Région, etc...
L'Almanach de la « Semaine » est en vente dans tous les dépôts de journaux de Nantes et de la Région au prix de
1 fr. 50
Envoi par poste contre
1 fr. 95
en timbres poste adressés à la Par-
blicité de l'Ouest, 11, rue de la Poste,
Nantes
L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES - INSIGNES
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS
A. CHAPEAU
Fabricant
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES
Remise de 10 % aux sociétés

Les Spécialités Vétérinaires
Adrien SASSIN - ORLÈANS
s'imposent
pour les soins immédiats
à donner à vos animaux.
Brochure de 96 pages sur maladies
Franco sur demande.
Méfiez-vous des imitations

En couverture
sur céréales,
employez
NITRO SALPÊTRE D'AUBRY

CIDRE
COLORE - BONIFIÉ
CONSERVÉ-CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
T^{re} PH^{re} et E. GALICHÈRE - G^{re} L^{re}

Voitures d'Enfants
La plus grande choix, le meilleur marché de toute la région
MAINGUY - NANTES
23, Chaussée Bidelaine

LE CULTIVATEUR QUI RESTE
INERTÉ DANS SON COIN, sans ap-
porter sa coopération personnelle au
mouvement de solidarité agricole
d'où les Associations agricoles sont
nées.
EST EN QUELQUE SORTE
SON PROPRE ENNEMI.

NOUVEAU TRAITEMENT
pour
Faire retenir les Vaches
Préparé par le Docteur Dautressoulle
Vétérinaire à Mortain (Manche)
Résultats excellents
Envoi franco contre mandat de 20 francs

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
Déplacements des Organes
PAR LA MÉTHODE
LEROY

Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURNIER, Les Lauriers, Belligné (L.-I.).
Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous m'avez permis de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf en Sainte-Marie (L.-I.).
Je vous félicite pour vous remémorer de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPEAU Armand, Cinq-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.
Je certifie avoir constaté sur un grand nombre de malades atteints de hernies, la guérison complète et définitive après l'application de la Méthode LEROY. Signé : Docteur RAYNAUD N., de la Faculté de Paris.
Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'avais contractée, il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : RITTE François, à la Ridelet, Erbray.
Moi d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommier, par Legé.
Atteint d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENTECOUTEAU Louis, à la Vieillesse, Saint-Joseph.
Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent. Signé : PIPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chalons.
Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement délivré d'un volumineux hernie, je vous demande de publier ma lettre. Signé : J.-B. LEBESSE, jardinier, rue du Lequidy, Nantes.
Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées grâce à vos bons soins et à votre loyauté. Je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAUTU, de la Faculté de Paris.
Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.
Allez donc, en toute confiance, voir M^r LEROY, de Nantes, de qui vous entendrez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous, il vous recevra gratuitement à :
NANTES, tous les samedis de 9 h. à 4 h. en son Cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).
M. LEROY recevra gratuitement dans les villes ci-après :
Nozay, lundi 6, Hôtel du Pélican.
Blain, mardi 6, Hôtel du Vieux-Chêne.
Châteaubriant, mercredi 7, Hôtel de la Gare.
Saint-Pazanne, vendredi 9, Hôtel du Cheval-Blanc.
Saint-Père-en-Retz, mardi 13, Hôtel du Commerce.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 14, Hôtel Denis.
Pornic, jeudi 15, Hôtel Continental.
Guérande, vendredi 16, Hôtel de France.
Saint-Pazanne, lundi 19, Hôtel du Cheval-Blanc.
Legé, mardi 20, Hôtel du Cheval-Blanc.
Geneston, mercredi 21, Hôtel Pennaud.
Plessé, jeudi 22, Hôtel Pontaud.
Clisson, vendredi 23, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, lundi 26, Hôtel Boutenay.
Vallée, mardi 27, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercredi 28, Hôtel de la Bicyclette.
Saint-Nazaire, vendredi 30, Hôtel de France.

M^r LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay) NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

ENGRAIS CHIMIQUES
R DELAFOY & C^{ie}
NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN.
QUELQUES
BONNES MARQUES
SPÉCIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IX)
Fondée en 1873
PRÊTS sous toutes les formes possibles
à Commerçants, Industriels
Agriculteurs propriétaires
38 millions
de Fonds de Commerce
Emplois intéressés
Étude de M^r SACHER, notaire à Noyant (Maine-et-Loire)
DOMAINE D'HUNON à NOYANT, (Maine-et-Loire)
J. LEGRAND, Éleveur-Directeur
11^e Vente publique de Reproducteurs, à Hunon
Le Samedi 10 Janvier 1931, à 13 h. 30 précises, ON VENDRA :
1. - 12 Taureaux, 6 Génisses, 10 Vaches pleines
de Race Normande pure. Inscrits au H. B. N., production laitière contrôlée
2. - 4 Béliers, 3 Agnelles pleines
Race du Littoral de la Manche (Prés-Salés)
3. - 3 Verrats, 6 Truies, 3 Truies pleines
Race de Montmorillon
4. - 5 Coqs Wyandottes
5. - 1 Poulain percheron, 7 mois
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

Fabrique de Meubles
A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIÈGES, TAPIS
- Remise 5 % aux sociétaires -
Conservation parfaite des œufs
par les excellents et pratiques
COMBINÉS BARRAL
5 COMBINÉS BARRAL pour traiter 500 œufs
11 francs franco
Adressez les commandes
avec mandat poste dont le
talon sera de retour MM. P. et
P. RIVIER, fabricants des
COMBINÉS BARRAL
8, Villa d'Alsace, PARIS (14^e)
Prospectus gratuits

La RECLAME de BLANC

DU

PETIT PARIS

9 et 10, Place Royale — NANTES

Commencera JEUDI 15 JANVIER

Ce sera un événement prodigieux tant pour les prix que pour la qualité

RESERVEZ VOS ACHATS DE BLANC

POUR CETTE DATE

Lire un aperçu des prix dans le prochain numéro de ce Journal

PAX-LABOR
est l'écumeuse
de l'avenir.
Elle est supé-
rieure à la
meilleure des
marques étran-
gères.
Elle possède de
qualités
merveilleuses
qui la font pré-
férer à toutes
les autres
marques.
Société des Écumeuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

Gratuits et franco,
catalogue complet des
POMMES
DE TERRE
DE SEMENCE DE BRETAGNE
les meilleures
et les moins
chères
les plus saines
et les plus
productives
G. MAZEAS
OFFICE BRETON
GUINGAMP (Côtes-du-Nord)
S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL